



Conseil des Habitant-e-s de Vernier

Rapport public séance n°2

14 octobre 2023, Ferme Golay

-

Table délibérative "Des parcs accueillants pour toutes et tous"

Le Conseil des habitant-e-s se poursuit avec dynamisme et intérêt à Vernier ! Les participant-e-s se sont réuni-e-s ce samedi 14 octobre pour une deuxième journée de délibération. La matinée était dédiée à l'audition d'une experte de la thématique, afin de renforcer les connaissances des participant-e-s sur le sujet des espaces verts. L'après-midi avait pour but de formuler une première version de propositions pour la commune, en fonction des préoccupations des habitant-e-s. Pour ce faire, les participant-e-s ont d'abord délibéré pour sélectionner 4 thèmes de travail qui regroupent leurs différents intérêts, ainsi que des principes directeurs guidant l'élaboration de leurs propositions. Divisés en 4 petits groupes selon les 4 thèmes de travail, les participant-e-s ont élaborés un premier lot de propositions pour chaque thème. Selon la méthode du World Café, plusieurs rotations se feront la séance prochaine afin que chaque petit groupe travaille sur chacun des 4 thèmes, modifiant et complétant les propositions existantes, qui seront ensuite adoptées (ou non) par l'ensemble du groupe en plénière.

1. Identification des questions à poser aux expert-e-s

Les deux premières séances du Conseil des habitant-e-s permettent l'audition de différents expert-e-s, aux profils variés, afin que les

participant-e-s aient une vision globale de la thématique et de ses enjeux. Pour rappel, lors de la première journée du Conseil des habitant-e-s, les participant-e-s avaient auditionné des responsables communaux des services de l'environnement urbain et de l'aménagement, mais également une urbaniste indépendante spécialiste de l'aménagement des espaces verts.

Cette deuxième journée a commencé par l'audition d'Auxane PIDOUX, doctorante en sociologie à l'Université de Genève spécialisée dans les questions de bien-être lié aux espaces publics.

Sur la base des résultats de la première journée (les rapports publics, disponibles en ligne, ont été imprimés et distribués aux participant-e-s), les participant-e-s ont été invité-e-s à réfléchir en petits groupes à des questions supplémentaires qu'ils/elles souhaitaient poser à l'experte du jour en fonction de son champ d'expertise. Voici les questions qui sont ressorties :

- *Dans les espaces verts, qu'est-ce qu'on peut ajouter pour les seniors et les jeunes ? (Exemple : plantation fruits et légumes)*
- *Protection des espaces verts : comment s'assurer que les espaces verts ne seront pas vandalisés ? Comment faire en sorte que le public respecte cela ?*
- *Qui côtoie le plus nos espaces verts (jeunes / seniors / etc..) ?*
- *Aménagement des bacs à potager : est-ce qu'il serait faisable de protéger en les mettant sur les toits des immeubles ?*
- *Accès des parcs aux personnes à mobilité réduite : peut-il y avoir des aménagements ?*
- *Eclairage des parcs : peut-on imaginer une manière d'éclairer les parcs tout en économisant de l'énergie ? Et en limitant l'impact sur la faune ?*
- *Pourquoi n'y a-t-il pas de suivi après qu'on a reçu les bacs de potagers urbains ? Comment créer ce suivi pour éviter que cela ne tombe à l'abandon ?*
- *Est-ce qu'il y a une prise de conscience particulière de laisser la nature s'épanouir dans la biodiversité ?*
- *D'où viennent vos informations climatiques ? Pourquoi parler tout le temps de canicule dans les médias, alors que dans l'histoire humaine, il y a toujours eu des vagues de chaleur ?*
- *Est-ce que les jardins collectifs urbains peuvent être considérés comme des espaces de sociabilisation et des espaces démocratiques (dans le sens : accessibles à toute et tous, gérés de façon collective) ?*
- *Quelles activités ont été développées dans le parc des Evaux en fonction d'études démographiques ?*
- *Que doivent faire les propriétaires de chien pour avoir plus d'espace pour leurs animaux ?*

2. Audition de l'experte

Les participant-e-s ont ensuite accueilli l'experte du jour, Mme Auxane PIDOUX, pour qu'elle réponde à leurs questions. Forte d'une enquête sociologique auprès de plus de 160 usager-ère-s du parc des Evaux, mais également de son rôle en tant que présidente d'un jardin collectif dans la commune de Plan-les-Ouates, elle a su répondre aux questions en apportant autant du contenu théorique que ses expériences concrètes.

Elle a insisté sur le fait que l'accessibilité aux parcs est une question de justice sociale : tout le monde devrait avoir le droit de profiter de l'espace public pour son bien-être. Il est donc primordial de réfléchir à l'accessibilité des parcs (chemins adaptés, parkings, transports publics), mais également aux besoins des différents habitant-e-s. Plus encore, il est important d'adapter l'aménagement de l'espace en fonction des changements des besoins des usager-ères, au fil du temps. À titre d'exemple, elle a démontré l'impact du réchauffement climatique sur les besoins des habitant-e-s : la nécessité grandissante de zones d'ombrage, ou encore l'usage plus tardif des parcs pour éviter les pics de chaleur. Auxane PIDOUX a également ajouté qu'il est important de différencier les espaces de destination (par exemple le parc des Evaux) des espaces de proximité (un parc ou une cour proche de chez soi), et qu'il est nécessaire de s'assurer que chacun-e puisse avoir accès à des espaces verts de proximité. Finalement, son intervention a permis de démontrer le rôle important des associations dans l'aménagement et l'utilisation des espaces publics verts. D'une part, les associations permettent de défendre collectivement des intérêts communs (exemple d'une association des propriétaires de chiens dans le cadre du parc des Evaux). D'autre part, la gestion collective de lieux publics peut être compliquée, en raison de relations interpersonnelles complexes. Dans ce contexte, une organisation sous la forme d'association peut se révéler utile pour fournir des guides et des bonnes pratiques pour une gestion collective.

À la fin de ce riche échange, les participant-e-s ont identifié les informations suivantes comme importantes et à retenir pour la suite des travaux :

- *Avoir des potagers associatifs pour tout le monde*
- *Les nouveaux bâtiments devraient avoir la possibilité d'avoir des espaces communautaires sur leurs toits ou à proximité*
- *L'éclairage devrait être temporel (ex : éteint de 1h à 5h du matin)*
- *Pouvoir garder certains espaces verts non-coupés pour la nature et les animaux à préserver*
- *S'inspirer des parcs méditerranéens pour l'éclairage (ombrage et usages tardifs pour faire face aux canicules)*
- *Espace et/ou parcs à thèmes pour les activités, avec variabilité dans le temps (horaire et agenda)*

- *Espaces verts à proximité des immeubles, aménagements pour les locataires : la commune doit peser de tout son poids pour inciter leur concrétisation*
- *Prévoir des toits végétalisés dans les nouvelles constructions (immeubles, crèches, écoles ...)*
- *Problèmes de gestion des jardins collectifs : convention type de gestion afin de limiter les abus, favoriser le bien-être (pour les besoins d'appropriation et d'organisation des espaces)*
- *Pour pouvoir bénéficier des compétences et du matériel, il faut se constituer en association*
- *Chaque commune doit faire des enquêtes pour comprendre qui fréquente les parcs et les activités des parcs, pour allouer des espaces pour certaines activités particulières.*
- *Réflexions à avoir sur la luminosité des parcs, les enjeux de l'urbanisme (immeubles vs nature), la pression de l'immobilier*

3. Identification des sujets à approfondir pour faire des propositions communales

Sur la base des connaissances acquises jusqu'à présent, les participant-e-s ont formulé les sujets à approfondir et sur lesquels ils/elles feront des propositions pour la commune. Ils/elles ont ensuite partagé ces différents sujets en plénière, et les ont collectivement regroupés en 4 thématiques centrales pour les espaces publics verts : la sécurité ; les aménagements inclusifs ; les animations au sein des parcs ; et les nouvelles infrastructures adaptées au bien-être des habitant-e-s. En petits groupes, les participant-e-s ont ensuite élaboré une phrase descriptive de chaque thématique.

A. Sécurité

Phrase descriptive : *La sécurité par l'appropriation et l'attachement (des lieux par une part importante de la population)*

Propositions de thèmes regroupées sous "sécurité" :

- Éclairage nocturne
- Renforcer la sécurité des enfants
- Propreté et déchets
- Accessibilité facilitée

B. Aménagements

Phrase descriptive : *Espaces inclusifs pour tous*

Propositions de thèmes regroupées sous "aménagements" :

- Davantage d'espaces ombragés dans les parcs
- Aménagements pour les enfants
- Parcs et famille en temps de pluie
- Aménagements des parcs avec barres et agrès divers (workout)
- Parcs à thèmes, espaces, lieux de rencontres intergénérationnels
- Variabilité dans le temps (plages horaires pour différentes activités)
- Fontaines
- Le bien-être des animaux de compagnie en extérieur (parcs, promenade)
- Parcs séparés pour les grands et petits chiens

C. Animations

Phrase descriptive : *Sensibiliser la commune pour une installation de bacs potagers pour pouvoir mettre en œuvre des coachs sous la tutelle des habitants à travers une association des potagers.*

Propositions de thèmes regroupées sous "animations" :

- Animations, aménagement, information, formation et coaching dans les espaces verts
- Animations des bacs potagers
- Créer une association de potagers

D. Nouvelles infrastructures

Phrase descriptive : *Créer / adapter / améliorer les structures au vivant et au bien-être des habitant-e-s*

Propositions de thèmes regroupées sous "nouvelles infrastructures" :

- Création d'espaces verts de proximité
- Chaque immeuble devrait avoir un parc de jeu accueillant pour tous
- City stade aux Avanchets
- Plus d'aménagement d'espaces verts
- Infrastructure sportive, sauna piscine Vernier
- Davantage de fleurs et d'arbres dans les parcs
- Pergolas végétalisées
- Toits végétalisés accessibles à tous, vivants et ludiques
- Améliorer l'éclairage pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

4. Identification de principes directeurs

Les participant-e-s ont ensuite collectivement identifié 5 principes directeurs qui guideront la formulation des propositions pour la commune :

- Priorisation de l'intérêt collectif tout en respectant les minorités
- Inclusion de la diversité des habitant-e-s de Vernier
- Financement cohérent avec le budget communal
- Respect de l'environnement et de la durabilité
- Priorisation de la réutilisation des infrastructures existantes de Vernier

5. Formulation des propositions à la commune

La dernière étape de la journée a été la formulation d'une première version de propositions pour la commune. Pour ce faire, les participant-e-s se sont réparti-e-s en 4 groupes. Chacun de ces groupes s'est vu attribué une des 4 thématiques précédemment sélectionnées et avait pour consigne de formuler des propositions, en tenant compte des 5 principes directeurs identifiés ci-dessus. Les premières propositions des différents groupes sont détaillées ci-dessous. Lors de la prochaine séance, chaque groupe traitera à tour de rôle chacune des 4 thématiques, en analysant et retravaillant les propositions des groupes précédents.

Sécurité

- Impliquer les associations locales dans la gestion des jardins publics (en organisant des journées de la communauté)
- Installer des lampadaires LED avec détecteurs aux entrées et sorties des parcs
- Installer des escaliers roulants aux endroits difficilement accessibles (pour les personnes à mobilité réduite)
- Limiter l'accès aux véhicules 2 roues (pour la sécurité des enfants)

Aménagements

- Proposer une zone d'ombre systématique de 30 à 40% dans tous les parcs grâce aux toiles et aux pergolas végétales qui permettraient l'utilisation des parcs en tout temps
- Mettre des plages horaires pour l'utilisation de certaines infrastructures (espaces plages, beach volley, terrains de basket, etc..)
- Proposer une végétalisation des toits systématique pour toute nouvelle construction publique
- Aménagement des espaces verts pour tous avec des matériaux récupérés pour fabriquer des jeux pour enfants, des agrès, sportifs, etc...

Animations

- Proposition de création de l'association des potagers de la ville de Vernier
- Dans le but de :
 - Favoriser la collaboration entre usagers des potagers de la ville
 - Favoriser l'entre-aide entre les habitant-e-s des différents quartiers
 - Faciliter la répartition équitable des terrains et des bacs
- Attentes envers la ville de Vernier
 - Reconnaissance de l'association en tant que partenaire
 - Contribution au financement de l'association
 - Mise à disposition et financement de coachs pour les habitant-e-s ayant des difficultés au jardinage
- Alternative : faire fonctionner l'association à l'aide de bénévoles

Nouvelles infrastructures

- Création de pergolas et de bancs (ombrage et plantations de fruits et légumes dans des bacs)
- Adapter les infrastructures existantes pour les différents besoins de mobilité (chaises roulantes, déambulateurs, mains-courantes pour les séniors, poussettes)
- Améliorer l'éclairage pour garantir la sécurité et la mobilité dans les parcs (éco-responsable, limiter le gaspillage, détecteur de mouvement) et remplacer et recycler le matériel utilisé
- Plantation de fleurs et d'arbres pour proposer des activités ludiques et de sensibilisation à la protection de l'environnement (moyen d'inclusion pour différents types de population et d'âge : citoyens, scolaire, séniors, chômeurs, hospice, réfugiés, etc...)

Lors de cette deuxième séance, les participant-e-s ont approfondi les connaissances acquises lors de la première séance, avec l'audition d'une nouvelle experte des espaces verts. Fort-e-s des informations collectées, ils/elles ont identifiés 4 thématiques sur lesquelles ils/elles souhaitent faire des propositions, ainsi que des principes directeurs orientant l'élaboration de ces propositions. Suite à cela, ils/elles ont commencé à émettre un premier lot de propositions pour chaque thème, qu'ils/elles complèteront, développeront et approfondiront lors de la troisième séance.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Victor Sanchez-Mazas, coordinateur du Conseil des Habitant-e-s directement par téléphone (022 379 88 34).